Publié le 19 septembre 2023

CHERBOURG en Cotentin

ARRÊTÉ DU MAIRE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

ARRÊTÉ N° AR_2023_3869_CC

TRAIL A LA BELLE ETOILE 2023

DU 25 AU 26 NOVEMBRE 2023

SUR LA COMMUNE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

6. Libertés publiques et pouvoirs de police
6.1 Police Municipale

Le Maire de la ville de Cherbourg-en-Cotentin,
VU le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L 2212-1 et suivants et les articles L 2213-1 et suivants,
VU le Code de la route, notamment les articles R417-10 et L325-1 et suivants,
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 8ème partie – signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,
VU le règlement de voirie de l'ex Communauté urbaine de Cherbourg du 29 mars 1989 et notamment les articles 25, 26 et 27,
Vu l'arrêté n° AR_2022_3724_CC du 12 octobre 2022 portant sur les délégations de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués, complété par l'arrêté n° AR_2023_0211_CC du 17 janvier 2023,
VU la demande de l'association Cherbourg Marathon,
Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des personnes pendant la durée des opérations,

ARRÊTÉ
DU SAMEDI 25 AU DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023

ARTICLE 1 – AUTORISATION
Les organisateurs sont autorisés à occuper le domaine public sur le site de l'Agora-Tôt et à organiser la 10ème édition du Trail « A la belle étoile » sur le territoire de la commune de Cherbourg-en-Cotentin (voir parcours en annexe du présent arrêté).

ARTICLE 2 – Le stationnement est autorisé sur le parking de l'Agora le temps de la manifestation.

ARTICLE 3 – Les véhicules en infraction au présent arrêté pourront être enlevés et mis en fourrière (conformément à l'article R 417-10 du code de la route) aux risques et frais des contrevenants.

ARTICLE 4 – La signalisation et la sécurisation du parcours seront à la charge et sous la responsabilité des organisateurs (CHERBOURG MARATHON, 2 place de la République, 50100 Cherbourg-en-Cotentin).
Les participants sont tenus de respecter en tous points les prescriptions du Code de la Route, des arrêtés préfectoraux, départementaux ou municipaux réglementant la circulation.
Pour le bon déroulement de la manifestation, les organisateurs devront prendre toutes les dispositions utiles et nécessaires pour prévenir tout incident pouvant survenir au cours de celle-ci et entre autre, assurer :
- La présence de signaleurs (ayant répondu aux exigences de la nouvelle législation) pour assurer la sécurité au débouché des voies et chemins sur le parcours.
- L'arrêt de la course au cas où un véhicule des services de secours soit demandé à l'intérieur du circuit.
- L'information suffisamment tôt à l'avance, par voie de presse ou par distribution d'avis relatant les mesures prises, compte tenu de la gêne qui est apportée aux usagers habituels et riverains des secteurs délimités par le circuit.
- De rappeler aux participants qu'ils ne sont en aucun cas prioritaires et qu'ils se doivent de respecter les règles du Code de la route.
Après la manifestation, les bénéficiaires doivent procéder au nettoyage de l'espace public et au ramassage de la rubalise de course.
Le présent arrêté devra être affiché sur le lieu des opérations conformément à la règlementation en vigueur, à moins de 1,80 m du sol, 48 heures à l'avance.

ARTICLE 5 – Le présent arrêté ne donnera lieu à la perception d'aucune redevance.

ARTICLE 6 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 7 – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du Pôle patrimoine et cadre de vie, la Commissaire Centrale de police et le service de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le 18 septembre 2023,
Pour le Maire et par délégation
Le Maire adjoint,
Pierre-François LEJEUNE

Lejeune

Gymnase René Lecanu
Distance
8.07 km
Dénivelé +
111 m
Maison de quartier Le Puzzle
Amazon Locker - Baliste
Supermarché G20
Batterie Les Couplets
Photographe Catherine Tissot
Nicolas Mael
GARAGE DE LA PAIX
SHELDER Hôtel - Equeurdreville...
Préfecture Maritime de la Manche et de la...
E.Leclerc DRIVE Equeurdreville
Hamchin Jacky
Fauvel Bruno
Jean Macé
Ancien site militaire de Brécourt
Association des Jardins familiaux
Ecole maternelle Les Avoynes
ASAM Stand De Tir
Orano Projets
Fort des Couplets
Espace Vert avec Éco-Pâturage et...
Collège Raymond Le Corre
U Express
Pharmacie de La Paix
AFPA - Centre de Cherbourg
Pharmacie des Couplets
Léro'broderies
Stade Jean Jaurès
Cinéma Le Palace Cherbourg
Peche Plongee Y.thomas
La bonde
Le Goéland
Gymnase Léon Jouhaux
LE PLOMBIER DU COTENTIN
JS Cherbourg Manche Handball
Mega Kebab Equeurdreville
Domino's Pizza Cherbourg...
ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE LÉON...
Ecole Maternelle Léon Blum
Pont de la Bonde
Couillebionel
AYSSA DELICES FOOD TRUCK
Jacqueline Marc
COMME DES PACHAS
Église Notre-Dame de L'assomption
Lycée Professionnel Edmond Doucet
ACF Hygiène & Sécurité
Kommandantur des Bipolis
Maison Duchevreuil
COSEC
Pompes Funèbres et Marbrerie Jaumaux...
HK-R
Le Bar Des Fourches
Green Canopy
SAM TRANSPORTS CHERBOURG
EURL JEREMY OURY ARTISAN PLOMBIER
Danse avec moi
Odessa Duesnot
Le Totem
Cimetière
Equeurdreville
Espace Culture l'Agora
Stade Joseph Bo
märgayoga
Maison Flora Tristan
L'atelier du soin
Le Vaublet
Rue Jean Moulin
Chem. du Mont Brûlant
Rue Ernest Renan
Chasse des Bates
Chem. du Moulin du Haut
Rue Léo Lagrange
Rue du Pont de la Bonde
Rue de la Judée
Rue des Ruettes
Chasse des Trois Chênes
Vieille Chasse
Chem. de la Bihardoise
Rue Arago
Rue Lamartine
Rue du Sablon
Rue des Hauts Varengs
Rue des Herches
Rue des Iris
Rue du Sablon
Rue Jules Adler
Rue Louise Michel
Rue William Didier Pouger
Rue du Dr Schweitzer
Rue du Val l'Abbé
Rue du Clos Bihot
Rue René Schmitt
Rue Salvador Allende
Rue Félix Faure
Rue Alfred de Musset
Rue Pasteur
Rue de Verdun
Rue de Beuzeville
Rue du Général Leclerc
Rue de Belgique
Rue Paul Doumer
Rue Carnot
Rue Paul Bert
Rue de la Paix
Rue Vauban
Rue Didérot
Rue Hamel
Rue Mignot
Rue de la Valette
Rue de la Saline
Av. de Tourville
Av. Léon Blum
Av. Danton
Amiral Courbet
Av. de Capel
Rés de Brécourt
Imp. de Brécourt
Chasse des Bates

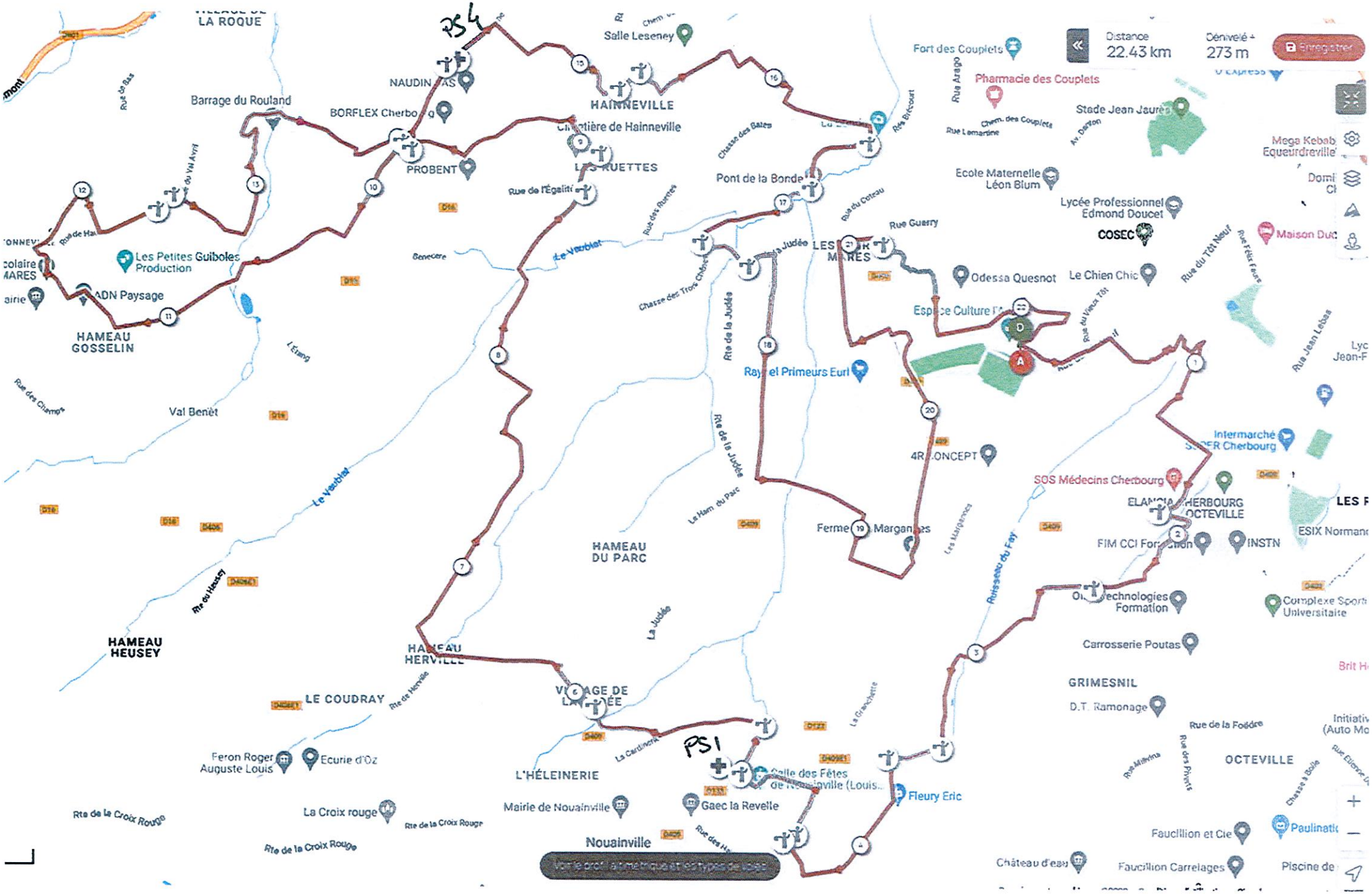
Distance
22.43 km
Dénivelé +
273 m
Enregistrer
PS4
PS1
LA ROQUE
Salle Leseney
NAUDIN PAS
HAINNEVILLE
Barrage du Rouland
BORFLEX Cherbourg
Cimetière de Hainneville
PROBENT
LES HUETTES
Pont de la Bonde
Fort des Couplets
Pharmacie des Couplets
Stade Jean Jaurès
Ecole Maternelle Léon Blum
Lycée Professionnel Edmond Doucet
COSEC
Maison Duc
Mega Kebab Equeurdreville
Les Petites Guiboles Production
ADN Paysage
HAMEAU GOSSELIN
Le Vaublat
Odessa Quesnot
Le Chien Chic
Espace Culture
Rayel Primeurs Eurl
Val Benèt
4R CONCEPT
Intermarché SUPER Cherbourg
SOS Médecins Cherbourg
ELANCIA CHERBOURG OCTEVILLE
ESIX Normandie
FIM CCI Formation
INSTN
HAMEAU DU PARC
Ferme des Marganées
Complexe Sportif Universitaire
Carrosserie Poutas
HAMEAU HEUSEY
HAMEAU HERVILLE
LE COUDRAY
VILLAGE DE LA JUDÉE
GRIMESNIL
D.T. Ramonage
OCTEVILLE
Feron Roger Auguste Louis
Ecurie d'Oz
L'HÉLEINERIE
Salle des Fêtes de Nouainville (Louis...
Fleury Eric
La Croix rouge
Mairie de Nouainville
Gaec la Revelle
Nouainville
Faucillion et Cie
Paulinatic
Château d'eau
Faucillion Carrelages
Piscine de

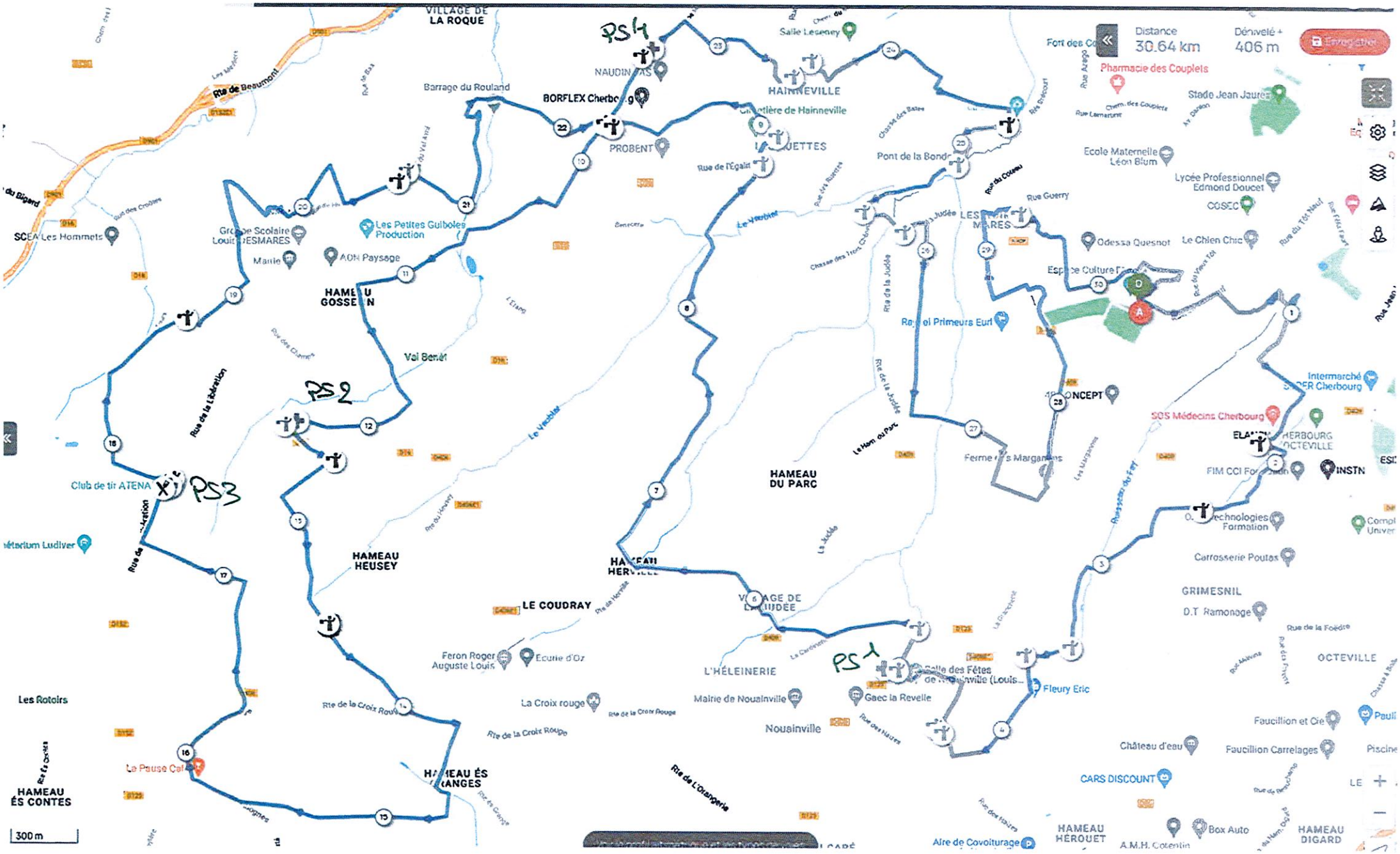

jeudi 7 septembre 2023 12:14:43 - Planifiez votre prochain parcours vélo, rando, trail avec précision ! OpenRunner

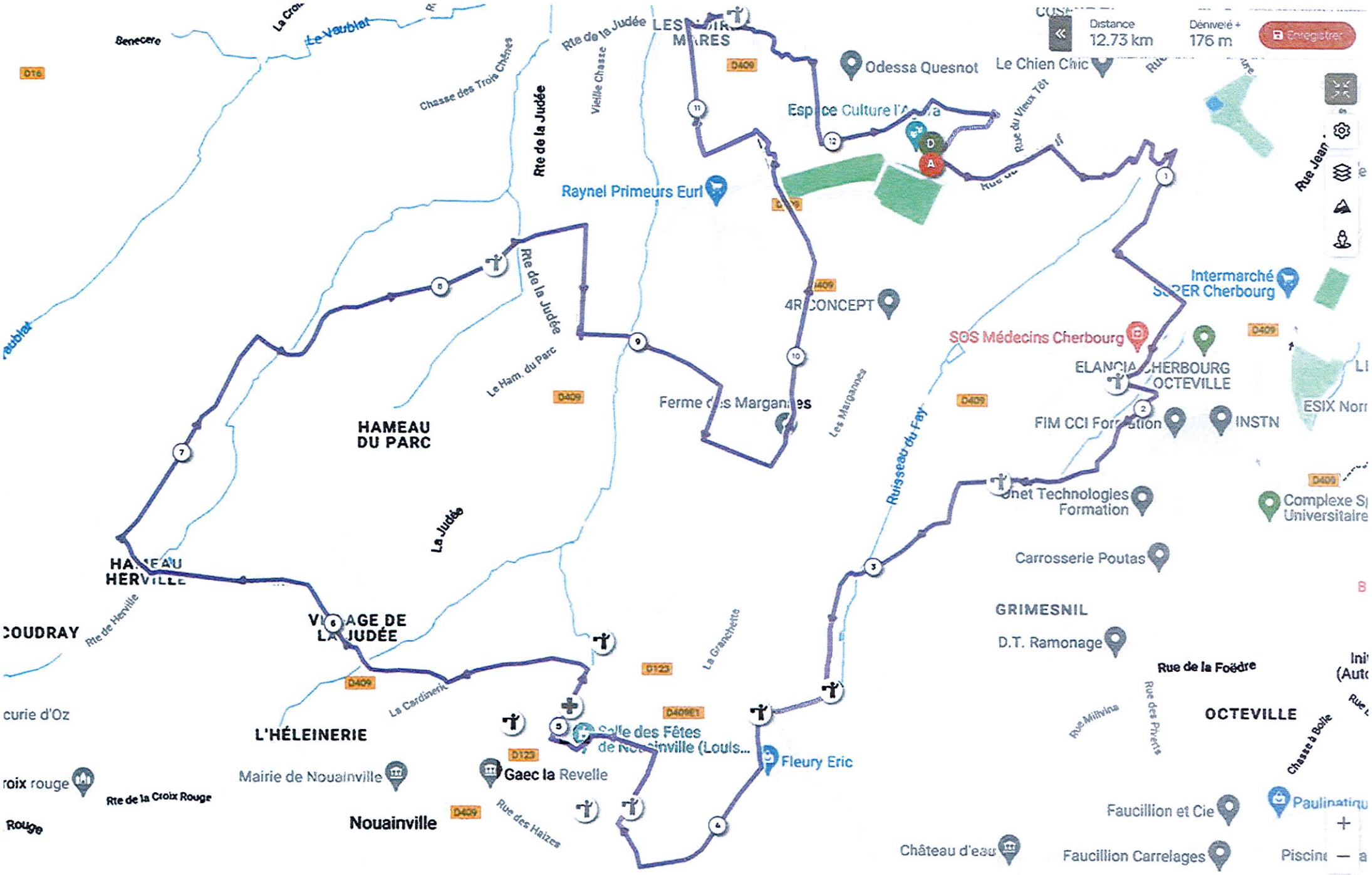
Distance
12.73 km
Dénivelé +
176 m
Enregistrer
Benecere
Le Vaublat
Chasse des Trois Chênes
Rte de la Judée
Vieille Chasse
Odessa Quesnot
Le Chien Chic
Espace Culture l'Arsenal
Rue du Vieux Tôt
Raynel Primeurs Eurl
Rue Jean
Intermarché SUPER Cherbourg
4R CONCEPT
SOS Médecins Cherbourg
ELANCIA CHERBOURG OCTEVILLE
Le Ham. du Parc
Ferme des Marganines
Les Marganines
Ruisseau du Fay
FIM CCI Formation
INSTN
ESIX Norr
HAMEAU DU PARC
La Judée
Onet Technologies Formation
Complexe Sp Universitaire
Carrosserie Poutas
HAMEAU HERVILLE
Rte de Herville
COUDRAY
VILLAGE DE LA JUDÉE
GRIMESNIL
D.T. Ramonage
La Granchette
La Cardinerie
Rue de la Foëdre
Rue Milvina
Rue des Pivert
OCTEVILLE
Chasse à Bolle
curie d'Oz
L'HÉLEINERIE
Salle des Fêtes de Nouainville (Louis...
Fleury Eric
Mairie de Nouainville
Gaec la Revelle
Rte de la Croix Rouge
Nouainville
Rue des Haizes
Faucillion et Cie
Paulinatiqu
Château d'eau
Faucillion Carrelages
Piscine